

## **Audit de la subvention fédérale accordée au Centre pour le contrôle démocratique des forces armées**

**Direction politique et Direction du développement et de la coopération du DFAE**

### **L'essentiel en bref**

---

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) est un des trois Centres genevois soutenu par la Confédération œuvrant dans le domaine de la politique de la paix et de la sécurité. Créée en octobre 2000 sur l'initiative de la Suisse, cette fondation de droit privé a son siège dans la Maison de la Paix. En 2015, la contribution fédérale de près de 15 millions de francs accordée au DCAF s'appuie sur la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné le cadre légal, la stratégie, l'environnement de contrôle, les processus et la gestion de projets afin d'apprécier la gestion et l'utilisation adéquate de la subvention accordée au DCAF.

### **Développement exponentiel et reconnaissance internationale**

Depuis sa création, le DCAF a connu une forte expansion de ses sources de financement et de ses ressources humaines. Son budget est passé de 2 à environ 35 millions de francs et ses effectifs, de 10 à 160 personnes. On y compte 63 pays membres (contre 23 à l'origine) et 6 pays observateurs permanents. Du côté des donateurs, 30 pays s'engagent désormais, contre un seul à sa création. Les activités du DCAF ont aussi connu un fort déploiement à l'étranger. Le Centre a su se positionner et exploiter son «marché de niche» pour finalement être reconnu mondialement comme l'un des principaux centres d'excellence dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS).

L'audit a eu lieu au moment où le directeur et fondateur du DCAF partait à la retraite pour laisser la place à son successeur. Le CDF a observé que les divisions du Centre ont développé leurs propres stratégies. Ce développement s'est fait au détriment d'une vision stratégique centralisée.

### **Surveillance fractionnée et améliorations nécessaires dans la gestion de projets**

Le financement suisse du DCAF est assuré par des crédits-cadres pluriannuels. La surveillance est garantie par un Comité de pilotage composé de membres issus du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Pour le CDF, cette surveillance peut être encore améliorée. Il préconise de définir plus précisément les informations et les outils déjà en place. En particulier, en termes de règles concernant la création et l'utilisation de réserves, la transparence des sources de financement ainsi que leur utilisation et les écarts par rapport au budget.

Le DCAF doit non seulement améliorer sa gestion administrative des projets mais aussi celle de ses contrats. Ainsi, une convention de prestations avec le bureau de Ljubljana n'existait pas lors de l'audit.